

Rapport semestriel 30.06.2011

Millesimo Richelieu 1

Table des matières

1.	Définition.....	2
2.	Politique d'investissement du Millesimo Richelieu 1.....	2
3.	Composition du Millesimo Richelieu 1 en montants et pourcentages en 30 juin 2011.....	3
4.	Gestionnaires.....	4
5.	Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Richelieu 1 pendant le premier semestre de 2011 (en euros).....	4
6.	Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Richelieu 1.....	4
7.	Evolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Richelieu 1.....	5
8.	Description des risques.....	5
8.1.	Situation du risque.....	5
8.2.	Indicateur de risque : la classe de risque.....	5



1. Définition

MILLESIMO Richelieu est un fonds d'investissement interne lié au produit d'assurance "MILLESIMO Richelieu", émis par AXA Belgium. Les versements uniques effectués par les souscripteurs sont investis dans ce fonds et convertis en parts de ce fonds, appelées "unités".

Durée du fonds d'investissement interne

Le fonds a une durée fixe de 10 ans et un jour.

Prise d'effet : 14/05/2007.

Terme : 15/05/2017. En cas de vie de l'assuré la contre-valeur des unités est versée à la date d'échéance selon leur valeur à ce moment.

2. Politique d'investissement du Millesimo Richelieu 1

Politique et objectifs d'investissement

Le fonds d'investissement interne «Millesimo Richelieu 1 » vise :

1. à offrir à l'investisseur par la voie d'un investissement dans des organismes de placement collectif une participation dans un portefeuille composé principalement en actions françaises et / ou européennes qui est géré de façon active
2. et à atteindre au terme une valeur d'unité correspondant au minimum à la valeur d'unité initiale protégée de 100 euro. Cette protection de la valeur initiale n'est valable qu'au terme et non pendant la durée du placement.

Dans le but de réaliser cette politique d'investissement le fonds d'investissement interne investit (à 100%) ses actifs dans le sous-fonds AXA Millesimo Special du fonds commun de placement de droit luxembourgeois AXA Active Protection, don't le prospectus sera disponible dans tous les points de vente. Conformément aux termes du Prospectus d'AXA Active Protection, le sous-fonds AXA Millesimo Special est susceptible d'investir ses actifs sur les marchés financiers internationaux, en actions ou autres parts, en obligations ou autres titres de créance, en actifs monétaires, en titres similaires et parts d'organismes de placement collectif ou, pour la couverture du portefeuille, en produits dérivés. Le sous-fonds AXA Millesimo Special est géré de manière dynamique par AXA Investment Managers Paris S.A., Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 COURBEVOIE, sur délégation financière de la société de gestion AXA Funds Management S.A. Il est investi dans:

1. d'une part dans des actifs monétaires ("l'Actif Non-Risqué"), destinés à protéger et à stabiliser le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds. L'Actif Non Risqué est composé d'actifs monétaires à court terme ou de parts d'organismes de placement collectif à vocation monétaire ou monétaire plus. Eventuellement le gestionnaire financier peut être amené à simuler les actifs monétaires par des investissements dans l'Actif Risqué don't il diminuerait la volatilité par des ventes de futures sur indices,
2. et d'autre part, dans le but de dynamiser sa performance, dans des fonds gérés par des gestionnaires réputés qui investissent dans des actions françaises et/ou européennes correspondant à la politique de gestion ("l'Actif Risqué"). L'Actif Risqué sera composé à l'origine de parts de capitalisation du fonds commun de placement de droit français Richelieu Spécial, exprimé en euros. L'objectif du FCP Richelieu Spécial est d'investir dans des actions sous-évaluées d'entreprises qui sont susceptibles sur un horizon de 18 mois d'initier ou d'être l'objet d'opérations «spéciale» comme des reprises, des fusions, un rachat d'actions propres, distribution d'un dividende exceptionnel, ... Il est investi principalement dans des actions françaises et pour un pourcentage plus limité, dans des actions européens. Le fonds commun de placement Richelieu Spécial vise un rendement absolu et n'est pas lié à un index de référence. Il ne tient pas en compte d'indices boursiers ou sectoriels ou avec des niveaux de capitalisation. . La société de gestion applique une sélection et allocation d'actions dynamique et utilise des instruments dérivés sur le CAC 40 pour gérer la volatilité.



Le rapport entre l'Actif Risqué et l'Actif Non Risqué est géré activement conformément à la technique CPPI (gestion coussin) et peut ainsi évoluer de 100% investis en Actif Risqué, à 100% en Actif Non Risqué – ce dernier cas de figure ayant pour objet de protéger le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds AXA Millesimo Special en cas de forte baisse de l'Actif Risqué. Pour augmenter le niveau de participation dans l'Actif Risqué et si les contraintes liées à l'objectif de protection l'y autorisent, le gestionnaire financier, AXA Investment Managers Paris, se réservera la possibilité d'investir, dans le respect de la réglementation luxembourgeoise en vigueur, dans des contrats equity-swap ou d'utiliser des facilités de trésorerie octroyées par l'institution dépositaire, de manière à exposer le portefeuille du sous-fonds AXA Millesimo Special jusqu'à 150% à l'Actif Risqué. En outre, le gestionnaire financier devra, dans certains cas, dans le but de respecter l'objectif de protection au terme, investir de manière irrévocable jusqu'à 100% dans un panier d'obligations dont l'échéance se situe peu avant ou à la maturité du sous-fonds.

Le gestionnaire financier du sous-fonds AXA Millesimo Special, en accord avec la compagnie d'assurances, se réservera le droit de remplacer entièrement ou partiellement, pendant la durée de l'investissement, Richelieu Spécial de Richelieu Gestion, par d'autres fonds UCITS III dont la politique de gestion répond aux exigences du fonds d'investissement interne. Ceci serait notamment le cas si le fonds Richelieu Spécial est fermé aux nouvelles souscriptions pendant la durée du sous-fonds AXA Millesimo Special.

L'entreprise d'assurance et le gestionnaire financier ne sont pas responsables de la faillite éventuelle des institutions auprès desquelles elle a placé, vendu ou acheté des actifs financiers du fonds interne. Les conséquences de la faillite sont à la charge des souscripteurs. La fixation d'objectifs n'empêche pas que les performances découlant de l'évolution escomptée de la valeur de l'unité dans le fonds ne sont pas garanties et que ces performances peuvent fluctuer dans le temps en fonction de la conjoncture économique et de modifications légales. Le risque financier de l'opération est supporté par les souscripteurs.

3. Composition du Millesimo Richelieu 1 en montants et pourcentages en 30 juin 2011.

Fonds interne	Actif	Quantité	Devise	Cours	Valeur	% Portefeuille	% Actif
Millesimo Richelieu 1	AXA Active Protection AXA Millesimo Special	214.029,00	EUR	90,58	19.386.746,82	100%	100%



4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne Millesimo Richelieu 1

AXA Belgium SA
Boulevard du Souverain 25
1170 BRUXELLES

Gestionnaire de AXA Millesimo Special, compartiment du FCP luxembourgeois AXA Active Protection

Ce compartiment est géré par :
AXA Fund Management S.A.
58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Grand-Duché du Luxembourg

AXA Fund Management S.A. délègue la gestion du compartiment à :
AXA Investment Managers Paris
Cœur Défense - Tour B
La Défense 4
100, Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex

Gestionnaire du compartiment Richelieu Spécial de la sicav de droit français Richelieu Finance.

Richelieu Finance
6, Avenue Franklin-Roosevelt
75008 Paris

5. Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Richelieu 1 pendant le premier semestre de 2011 (en euros).

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
achat						
vente	-100.317,77	-1.089.485,11	-253.713,25	-179.979,24	-217.160,58	-455.695,94
	-100.317,77	-1.089.485,11	-253.713,25	-179.979,24	-217.160,58	-455.695,94

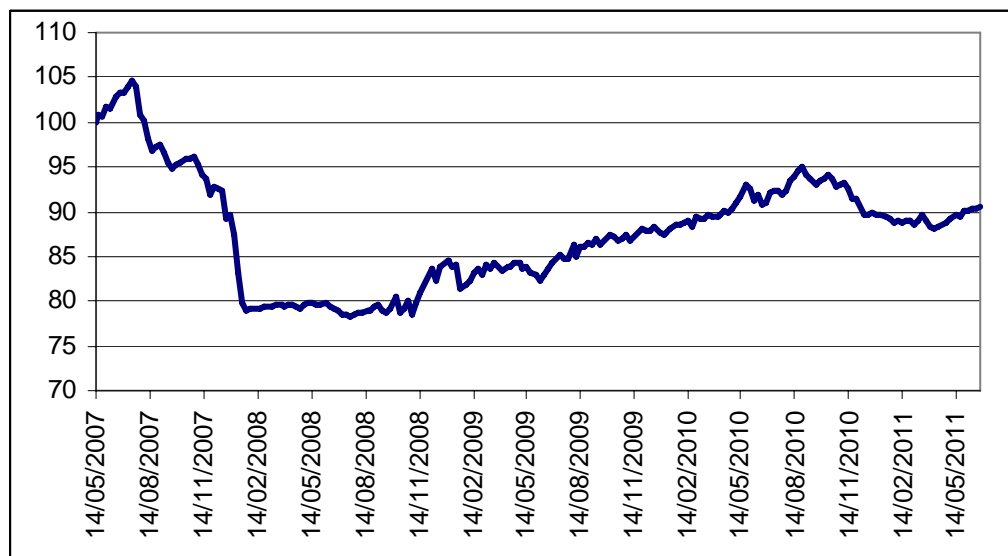
6. Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Richelieu 1

Fonds interne	Devise	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2011
Millesimo Richelieu 1	EUR	28.628.625,75	23.823.188,04	19.386.746,82



7. Évolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Richelieu 1

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement :



8. Description des risques

8.1. Situation du risque

Les risques résultent du genre d'actifs dans lesquels l'on investit.

Millesimo Richelieu a été monétarisé pendant 2008.

8.2. Indicateur de risque: la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un investissement.

Elle se calcule sur la base de la dérogation type sur une base annuelle des rendements bimensuels, exprimés en euros.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : la dérogation type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : la dérogation type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : la dérogation type se situe entre 5% et 10%
- classe III : la dérogation type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : la dérogation type se situe entre 15% et 20%
- classe V : la dérogation type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : la dérogation type est supérieure à 30%

Evolution de la classe de risque du Millesimo Richelieu 1

- classe de risque au 30/06/2011: II

